

Rodez, le 24 janvier 2018

*Madame le Maire, Monsieur le Maire,  
Madame le Président, Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les élus,*

*Aujourd'hui, nous vous proposons une nouvelle séance sur **LA CREATION des COMMUNES NOUVELLES**, avec l'intervention de Catherine DONOU, Chargée de Mission Intercommunalité ainsi qu'un expert associé à Territoire Conseil. Cette séance sera également complétée par un retour d'expériences du Maire de DRUELLE BALSAC, Patrick GAYRARD et du Maire délégué, Daniel RAYNAL (ancien Maire de la commune historique de Balsac), le :*

**Jeudi 22 février 2018 de 14h à 17h**

*Salle de Conférence du Centre Culturel et Archives Départementales – 25, av. Victor Hugo - Rodez*

*De plus, pour vous éclairer sur le contenu de ce thème, vous trouverez dans la fiche ci-jointe, un descriptif des différents points qui seront traités ainsi que le bulletin d'inscription que vous voudrez bien nous retourner si vous souhaitez y participer.*

*Nous vous rappelons que tous les élus ainsi que les collaborateurs administratifs ou techniques peuvent également y participer. Aussi, nous vous remercions de leur transmettre le document d'information et d'inscription ci-joint.*

*Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter Marielle FERAL, chargée de la formation des élus au sein de l'ADM, au 05 65 78 04 78. De plus, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site [www.maires-aveyron.fr](http://www.maires-aveyron.fr), où vous trouverez toutes les formations qui vous sont proposées pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.*

*Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.*

*Le Président,*



Jean-Louis GRIMAL



## LA CREATION DE COMMUNES NOUVELLES

**RODEZ : Jeudi 22 février 2018 de 14h à 17h**  
*Salle de Conférence du Centre Culturel et Archives Départementales*  
*25, av. Victor Hugo - Rodez*

**Objectif :** Appréhender le dispositif de regroupement volontaire des communes permettant de créer une commune nouvelle entre plusieurs communes ou à l'échelle d'une communauté.

**Le programme :**

- Les conditions de création d'une commune nouvelle,
  - La constitution du nouveau conseil municipal,
  - Les effets de la création sur les biens, les personnes, les contrats,
  - Le rôle du maire délégué et des communes déléguées,
  - Les règles de rapprochement des taux de fiscalité,
  - La gouvernance financière,
  - Les dotations de la commune nouvelle.
- +
- Témoignages de maires aveyronnais s'étant engagés dans la démarche depuis au moins 1 an,
  - Echange avec la salle.

**Intervenants :** Catherine DONOU, Chargée de Mission Intercommunalité – Caisses des Dépôts,  
Expert associé à Territoires Conseils,  
Patrick GAYRARD, Maire de DRUELLE BALSAC,  
Daniel RAYNAL, Maire délégué de la commune historique de Balsac.

✂----- Partie inférieure à découper et à renvoyer à l'ADM

### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

*Rappel : Les formations sont gratuites pour les communes et EPCI adhérents de l'ADM  
(sinon facturation 100 €/thème/participant)*

2-COMMUNES  
NOUVELLES

Nom de votre collectivité : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Nom et prénom	Qualité	RODEZ 22 février 2018 14h – 17h

**Inscription en ligne sur :** [www.maires-aveyron.fr](http://www.maires-aveyron.fr)

**Bulletin à renvoyer par mail :** [adm12.formation@orange.fr](mailto:adm12.formation@orange.fr) ou par courrier : ADM 12 -5 Place Sainte-Catherine - 12000 RODEZ